



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMISSION INFORMATIQUE

DEMANDE DE COFINANCEMENT A LA COMMISSION INFORMATIQUE

Merci de transmettre votre demande pour préavis au président de la Commission Informatique de votre Faculté ou École (CIFE):

M. Bastien.Chopard@unige.ch / Sciences, M. Antoine.Geissbuhler@unige.ch / Médecine,
Mme Guillemette.Bolens@unige.ch / Lettres, M. Dimitri.Konstantas@unige.ch / SES,
M. Alexandre.Flueckiger@unige.ch / Droit, M. Jean-Daniel.Macchi@unige.ch / Théologie,
Mme Mireille.Betrancourt@unige.ch / PSE, Mme Susan.Armstrong@unige.ch / ETI.

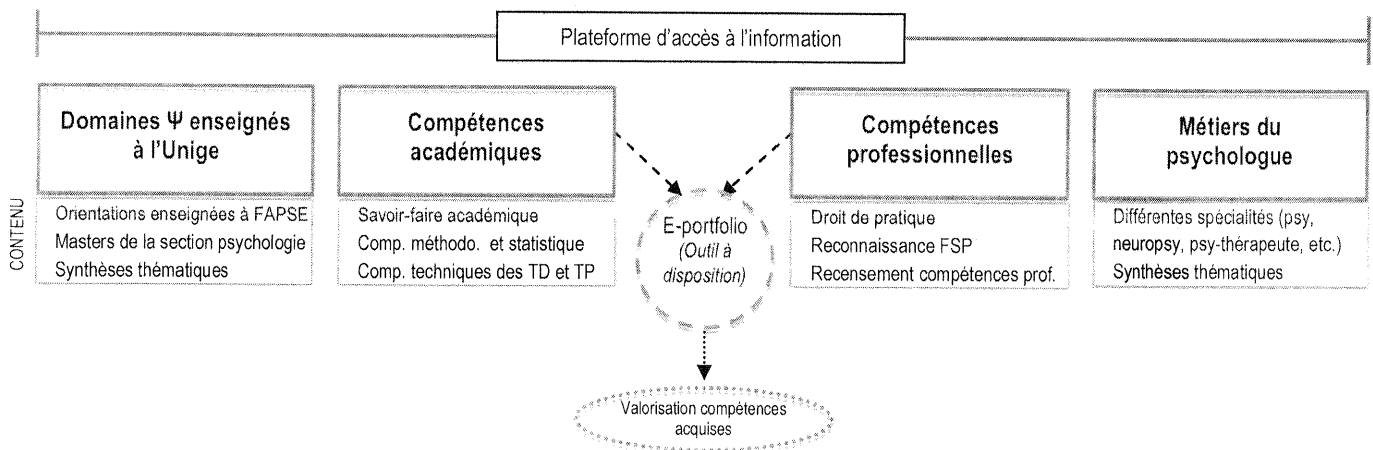
Toutes les demandes de cofinancement doivent parvenir à votre CIFE **au plus tard le dimanche 30 janvier 2011** pour être validées et transmises au Bureau de la COINF (Thierno Diallo). Les projets de type HPC seront préavisés par M. Bastien Chopard, coordinateur du groupe HPC de la COINF, qui en fera une analyse plus approfondie. Pour les structures (centres interfacultaires) ne bénéficiant pas d'une commission informatique de type CIFE, veuillez adresser directement vos demandes à Thierno.Diallo@unige.ch. La sélection finale aura lieu à la séance COINF du 10 mars 2011.

Date de réception :	Demande no :
Faculté/Département : FAPSE - PSYCHOLOGIE	Tél. : 022/ 379 91 41
Nom/Prénom : Ulrich Frauenfelder	E-mail : ulrich.frauenfelder@unige.ch

Exposé des motifs (Explication et justification de l'importance du projet / Raison d'un financement spécial, brève description du matériel souhaité).

La présente demande s'insère dans le cadre d'un projet plus large, élaboré avec le partenariat Unige/edulap (www.edulap.ch), dont le prof. Frauenfelder est le répondant à l'Unige. Pour une compréhension facilitée de notre requête, nous décrirons tout d'abord le projet global avant de spécifier le sous-projet pour lequel nous demandons un financement.

L'objectif principal du projet global est la mise en place d'une plateforme d'informations pertinentes sur les métiers de la psychologie ainsi que le développement de modules de contenus d'informations sur les spécificités de la discipline. L'idée est de mettre à disposition des étudiants diverses sources d'informations afin d'explicitier les facettes multiples du psychologue, y compris une vision d'ensemble des compétences académiques et professionnelles requises. La structure de la plateforme comprend **4 modules de contenus d'information** (boîtes bleues dans tableau ci-dessous) : les domaines de psychologie enseignés à l'Unige, les compétences académiques, les compétences professionnelles et les métiers du psychologue. Dans un deuxième temps, la mise à disposition et l'incitation à l'usage d'un outil de type e-portfolio (ovale orange) permettrait à l'étudiant de réfléchir sur ses pratiques d'apprentissage dans le but de valoriser ses compétences acquises sur le marché professionnel.



La présente demande de financement a pour but de financer le développement des deux modules des compétences.

Deux types d'informations seront mis à disposition dans le **module de compétences professionnelles de la plateforme**. Premièrement, ce module regroupera des informations pratiques pour les psychologues exerçant leur activité. Des informations textuelles sur le droit de pratique des psychologues dans le canton de Genève (puis en Romandie) seront détaillées. Des liens sur des sites existants informant sur les procédures de reconnaissances des titres professionnels, sur les offres de formations initiales et continues en psychologie seront également proposés. Secondement, un travail approfondi sur les compétences professionnelles des psychologues en activité sera développé. Pour ce faire, un nouvel outil (questionnaire) de recensement des compétences professionnelles sera élaboré (en prenant en compte les standards EuroPsy¹). Ce questionnaire sera ensuite proposé à des psychologues en exercice. L'analyse des résultats permettra de découvrir la perception des compétences professionnelles nécessaires selon des pairs professionnels. Elle permettra également aux étudiants de mieux cerner les besoins de leur future activité. Ces informations seront synthétisées et présentées sous une forme qui permettra de les mettre en valeur.

L'identification des **compétences académiques** s'avère plus complexe. En effet, à partir d'une grille d'analyse, nous examinerons chaque enseignement pratique (TP, TD et séminaire) que la section de psychologie propose aux étudiants, afin d'en extraire les objectifs d'apprentissage pour les traduire en compétences et/ou en acquis de formation (savoir-faire). Une fois ce premier recensement effectué, nous contacterons les enseignants de ses cours pour demander leur approbation. Au final, ce module de compétences académiques proposera (sous une forme textuelle) de mettre en lumière les compétences académiques et les acquis de formation ainsi déterminés et approuvés.

Le financement COINF 2010 a permis de débiter la mise en place de la plateforme d'informations (au niveau du développement informatique) et d'avancer sur l'élaboration du contenu vidéo des différents enseignements des masters de psychologie (cf. bilan 2010). Le développement informatique de la plateforme a pris du retard suite à des remaniements (évolution d'un site statique à un site dynamique). Par contre, les vidéos des orientations du master de psychologie ainsi que des masters proposés par la section de psychologie ont été réalisées. Nous avons également inclus une vidéo de l'unité "Méthodologie et Analyse de Données" car le grand nombre de cours dans ce domaine est une spécificité genevoise qu'il nous a semblé intéressant de montrer.

En 2011, nous souhaiterions mettre l'accent sur le développement des modules des compétences, qu'elles soient pratiques/académiques ou professionnelles. En effet, il ressort des différentes volontés de la Confédération de valoriser le savoir-faire et compétences dans les études, et la CRUS, dans son document de recommandations² (octobre 2008), encourage les universités à définir des acquis de formation et les compétences.

¹ EuroPsy, "European Certificate in Psychology, EFPA Regulation on EuroPsy and Appendices", December 2009.

² CRUS, "Recommandations de la Crus pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne", version du 1^{er} octobre 2008.

Les **ressources nécessaires**, pour mener à bien la conception et le développement des modules "compétences" requièrent l'engagement :

d'un assistant A2 (classe 8/4) pour synthétiser (analyse détaillée) les réponses des questionnaires des compétences professionnelles dont les étudiants du cours 7111^E de Mme Scheider El Gueddari assureront la passation, pour la période de juin à septembre 2011 à un taux d'activité de 25%
L'estimation du financement nécessaire, y compris 22 % de charges sociales) est de fr. 6'200.-

d'un collaborateur scientifique II (classe 17) pour développer la solution informatique relative à l'intégration des modules des compétences académiques et professionnelles, pour la période d'avril à novembre 2011 à un taux d'activité de 25%
L'estimation du financement nécessaire, y compris 22 % de charges sociales) est de fr. 17'424.-

Partenariat Unige/edulap

Ce projet de "plateforme d'information pour la formation et les métiers de la psychologie" a été élaboré dans le cadre du partenariat Unige – edulap-Université de Zurich. Ce partenariat repose sur un système de financement conjoint 1/3 – 2/3.

Les ressources mises à disposition par edulap, si nous comptons que l'assistante (8/8 à 35%), Sandra Berney, passera 70 % de son mandat (pendant 8 mois) sur ce projet, sont de fr. 10'979.-

"Matching-funds" edulap mis à disposition

Les fonds de contrepartie edulap pour la demande de financement des 2 collaborateurs ci-dessus s'élèvent à 13'624.- CHF.

Contribution de la COINF

Nous sollicitons l'aide financière de la COINF pour la prise en charge de la différence, à savoir 10'000.- CHF.

Indiquer si ce projet est de type HPC (High Performance Computing)

Coût total net : CHF 23'624.00

Cofinancement demandé à la COINF : CHF 10'000.00 CHF


(voir règlements plus bas).

Type de demande : investissement développement pédagogique x

Préavis de la CIFE
ou du bureau de la COINF :

Priorité : haute moyenne basse

Date : 14.02.2011

Signature : 

Décision de la COINF :

Priorité :

Date :

Signature